



Arques, le 2 février 2021

Communiqué de Presse

Arc fait le pari de l'avenir en recrutant 225 personnes en contrat à durée indéterminée

Six mois après avoir franchi une étape majeure dans la réorganisation de sa structure financière, notamment grâce au soutien de l'État, de la Région Hauts-de-France, de la Communauté d'Agglomération CAPSO et de son actionnaire de référence, le groupe Arc se tourne vers l'avenir et annonce le recrutement, à compter de janvier 2021, de 225 opérateurs de production en contrat à durée indéterminée (CDI).

Afin d'optimiser les plannings de production, Arc a fait le choix de convertir un nombre important d'emplois précaires, occupés par des intérimaires, en emplois stables. Ces recrutements permettront de mieux organiser les agendas, mais aussi d'anticiper la transmission des savoirs lors des futurs départs à la retraite. La pérennisation de ces postes a aussi pour objectif d'assurer la formation de ces collaborateurs en interne, afin qu'ils soient parfaitement entraînés, notamment en matière de respect des règles de sécurité. Arc engagera les investissements nécessaires afin d'assurer la formation de ces nouveaux opérateurs au cours des prochains mois.

Cette vague d'embauche a été facilitée par l'accord d'Activité Partielle Longue Durée (APLD) signé en octobre 2020 avec l'ensemble des organisations syndicales du groupe Arc. Ce dispositif, mis en place par le gouvernement à l'automne dernier pour atténuer les effets de la crise sanitaire et protéger l'emploi, permet en effet au Groupe de démarrer dès à présent ces recrutements, en anticipant un retour à la normale sur ses différents marchés, notamment celui de la restauration.

Attaché à sa responsabilité sociétale, Arc contribue ainsi à réduire les situations de précarité, en s'engageant dans la durée auprès de ces futurs salariés. Pour effectuer ces recrutements, Arc a noué un partenariat innovant avec Pôle Emploi. Le processus de sélection des candidats sera effectué par l'Agence Pôle Emploi de Saint-Omer, selon la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS). Il s'agit de soumettre les candidats à un certain nombre de mises en situation, proches de la réalité, puis de les évaluer en fonction de leurs capacités à effectuer ces tests avec succès. Ces différents exercices ont été spécialement élaborés par Arc et Pôle Emploi, en fonction des qualités requises pour ces postes. À titre d'exemple, la capacité à intégrer les règles de sécurité sera un critère essentiel dans l'évaluation. L'aptitude des candidats à effectuer certaines manipulations sera également prise en compte.



Le recrutement se fera de façon totalement anonyme, afin de garantir l'intégrité du processus et une évaluation objective des candidats. Les postes proposés seront ouverts à tous les candidats demandeurs d'emploi, qu'ils aient ou non travaillé pour le groupe Arc en tant qu'intérimaires. Ces postes seront évolutifs, et pourront par exemple déboucher sur des postes de conducteurs de ligne de production.

Pour **Cyrille Rommelaere**, Directeur de Pôle emploi, « *Nous sommes un partenaire historique de l'entreprise Arc France avec un objectif commun : satisfaire les besoins en recrutements de l'entreprise et permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder à des opportunités d'emploi durable sur le territoire* ». *Notre expertise et notre relation de confiance ont permis de mettre en place un processus innovant de recrutement basé sur le potentiel des futurs salariés de l'entreprise* ».

Pour **Tristan Borne, CEO Europe**, « *cette vague d'embauches s'inscrit dans la continuité du plan de transformation et de la réorganisation financière du Groupe, rendus possibles grâce à nos partenaires et au soutien des Pouvoirs Publics. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur résilience et leur engagement, durant cette période si particulière. Ces recrutements traduisent notre confiance en l'avenir, mais aussi dans le capital humain. Puisque le groupe Arc est aujourd'hui en mesure de convertir des emplois précaires en emplois stables, il est de sa responsabilité de le faire. La gouvernance responsable ne doit pas être qu'un slogan* ».

Arc

Arc emploie plus de 7 500 collaborateurs dans le monde dont 4 500 en France. Le Groupe, originaire d'Arques, dans le Pas-de-Calais, a réalisé un chiffre d'affaires de 811 millions d'euros en 2019. Fort de son savoir-faire verrier, il s'est développé à l'international et distribue aujourd'hui ses concepts complets d'art de la table dans plus de 160 pays.

Le Groupe évolue sur les marchés grand public et de l'hôtellerie et de la restauration à travers les marques de son portefeuille : Luminarc®, Arcoroc®, Arcopal™, Cristal d'Arques® Paris, et Chef&Sommelier®. Depuis plus de 40 ans, le Groupe s'adresse également aux clients professionnels – industriels, négociants, fabricants de produits semi-finis et finis, prestataires de service – avec un éventail de solutions sur mesure répondant à des problématiques précises (industrie, publicité, prime, fidélité).

Arc est présent au niveau mondial à travers des sites de production (France, États-Unis, Chine, Émirats arabes unis), des filiales de distribution (États-Unis, Italie, Russie Inde, Australie, Japon, Afrique du Sud, Singapour, Corée du Sud) et des bureaux de liaison.

Le Groupe veille à équilibrer les exigences économiques, la responsabilité sociale et le respect de l'environnement et inscrit ses activités dans la démarche de développement durable, notamment en ayant adhéré au Pacte Global Compact de l'ONU en 2003.

Contact : press@arc-intl.com
Blanche de Corbiac : 33 (0)1 43 34 31 00